



Durée
35 h



Lieu
Marseille



Groupe
6 à 18 personnes



Tarif
550€

■ Prérequis

- 17 ans avant le dernier jour de la formation
- PSE 2 – Premiers Secours en Equipe de niveau 2 à jour de formation continue
- Certificat médical en cours de validité et délivré dans les conditions fixées par l'article A. 322-10 du code du sport

■ Public concerné

Toute personne souhaitant devenir surveillant sauveteur aquatique.

■ Objectifs de la formation

La formation Surveillance Sauveteur Aquatique a pour objectif essentiel de faire acquérir les compétences nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage au sein des établissements de baignade d'accès payant et des baignades ouvertes gratuitement au public.

■ Compétences visées

- Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif évolutif et adaptable aux conditions du moment
- Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone de baignade
- Développer des actions de prévention adaptées
- Participer à un dispositif de surveillance mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées et en mettant en œuvre des matériels spécifiques le cas échéant
- Participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre du matériel spécifique

■ Méthodes pédagogiques

- Activité de découverte
- Activité d'apprentissage
- Activité d'application

■ Moyens pédagogiques

- Mannequins de sauvetage
- Bouées-tubes
- Plan dur, collier cervical, immobilisateur de tête et sangles
- Outils et supports pédagogiques permettant de dispenser des cours théoriques

■ Organisation de la formation / programme

- Pratique : 2 fois 1h30 de pratique en piscine par semaine (28 heures)
- Réglementation : 3 cours en présentiel (7 heures)

■ Modalités d'évaluation

- Evaluation formative lors des apprentissages
- Evaluation sommative lors des mises en situation et des épreuves du test de sauvetage aquatique

■ Sanction

- Diplôme de Surveillance Sauvetage Aquatique

■ Modalités d'accès et délais d'attente

- Test de prérequis
- Vérification de l'aptitude médicale avant l'entrée en formation

■ Maintien et actualisation des compétences

- Tous les ans

■ Formation accessible aux personnes handicapées

Oui sous réserve de l'aptitude médicale.

■ Qualification des formateurs

- Formateur au sauvetage aquatique (à jour de formation continue)
- Maître-nageur sauveteur (à jour de CAEP MNS)
- Formateur aux Premiers Secours en Equipe (à jour de formation continue)

■ Contact de la formation

Secrétariat 04.91.03.70.61

☒ Programme conforme à l'arrêté du 29 juillet 2026

Nous contacter



AMS CROIX BLANCHE
10 boulevard Tisseron – 13014 Marseille
04 91 03 70 61 www.croixblanche.info